



*Au comptoir public, Bureau de Sainte-Foy*

21 chefs de service exercent leurs fonctions à l'administration centrale, dans la région de la Capitale nationale, tandis que trois directeurs et 26 directeurs de district sont affectés aux bureaux régionaux. L'effectif du Bureau des passeports se compose de 567 personnes, dont 180 employés engagés pour une période déterminée pendant les périodes de pointe.

Pendant l'exercice 1993-1994, nous avons ouvert de nouveaux bureaux de délivrance à

Brampton, à Kitchener et à St. Catharines. Une liste complète des bureaux est présentée à l'annexe B.

Le président-directeur général consulte l'équipe de gestion composée des directeurs, des chefs de service et des directeurs de district. En sa qualité d'organisme de service spécial, le Bureau met l'accent sur l'obligation de rendre compte et son processus décisionnel se caractérise par une forte participation des intervenants de tous les paliers.

Tous les ans, le président-directeur général et chaque directeur passent un contrat qui établit les pouvoirs, l'obligation de rendre compte et les responsabilités du directeur pour l'exercice visé. Ces contrats garantissent une perception uniforme des opérations du Bureau des passeports et des éléments nécessaires à sa réussite. En signant leur contrat, les directeurs s'engagent à utiliser avec efficacité, probité et modération les ressources — humaines, financières et matérielles — qui leur sont attribuées.